

Plan d'action de la politique **MADA** et familiale

Logement

1 Un travail sur la diversification des habitations

Une taxe sur les terrains vacants pour inciter les propriétaires des terrains à construire ou à vendre à des promoteurs.

Une approche directe pourrait être faite auprès de certains promoteurs pour les sensibiliser aux besoins de variété des logements (ex. : logements sur un étage, maisons bigénérationnelles, maisons de ville, etc.).

La promotion des logements disponibles dans les habitations à loyer modique (HLM) auprès des citoyens de Saint-Urbain-Premier.

La promotion des atouts de Saint-Urbain-Premier pour l'arrivée de nouveaux propriétaires (proximité de l'autoroute 30 et page Internet).

La diversification des types de logements locatifs afin de satisfaire les besoins des aînés et des familles avec plusieurs enfants, notamment par la réglementation de zonage et les autres moyens dont la municipalité dispose.

2 La rénovation et l'entretien des habitations existantes

La promotion des subventions existantes (ex. : Rénorégion, Éconologis, crédits d'impôt, etc.).

La promotion de la contribution de la municipalité aux rénovations (800\$ pour le plan d'architecture).

L'information des citoyens du Règlement sur l'entretien des logements.

La possibilité d'achat de logements vétustes pour les rénover par l'organisme créé à cet effet par la municipalité.

La vigilance quant à la détérioration des bâtiments pour conserver le cachet du centre de Saint-Urbain-Premier.

Transport

1 Des mesures pour améliorer la sécurité routière

L'ajout de mesures d'apaisement de la circulation au village.

La tenue d'une campagne annuelle de sensibilisation auprès des parents d'enfants fréquentant l'école.

Une surveillance accrue aux abords de l'école et des sanctions permettant de corriger les comportements des automobilistes.

2 L'évaluation de la possibilité de prolonger la piste cyclable pour qu'elle rejoigne une piste officielle (ex. Sainte-Martine)

3 L'offre de services de transport visant à maintenir les aînés à domicile plus longtemps en leur permettant de demeurer autonomes même sans l'accès à un véhicule automobile

L'évaluation des besoins de la population.

L'offre d'un transport collectif par navette (ex. offrir le déplacement à coût modique vers les services comme l'épicerie, la banque et la pharmacie à une fréquence d'une fois toutes les deux semaines ou d'une fois par mois).

Communication

1 L'actualisation du site Web de la municipalité, notamment par des visuels plus actuels et une structure qui permettra aux utilisateurs de naviguer plus facilement sur le site

2 L'ajout sur le site Web de la municipalité des nouveaux projets immobiliers

Loisirs et culture

1 La valorisation des activités déjà en place

Structurer et publiciser les activités libres qui sont disponibles dans la municipalité (ex. pétanque et jeu de sacs de sable).

Structurer et publiciser des activités sociales à la bibliothèque (ex. jeux de cartes, toc, cribbage, etc.).

Structurer des activités qui permettent aux artistes locaux de partager leurs talents.

Augmenter la diversité et la fréquence des activités reliées à la culture pour l'ensemble des citoyens (théâtre, lectures publiques, poésie, expositions d'art, offre de services modernes en littérature pour les adultes).

2 Le rehaussement des infrastructures existantes et le développement de nouvelles infrastructures

Investir dans des jeux d'eau pour les familles.

Ajouter des modules de jeux pour les enfants au parc.

Remplacer les paniers de basketball sur le terrain de l'école.

Ajouter des tables à pique-nique et des bancs au parc Jean-Guy Ste-Marie.

Ajouter un belvédère afin de créer un espace couvert pour les aînés et les familles qui iront au parc.

Mettre en place un gym extérieur et faire un accompagnement pour en favoriser l'utilisation (ex. : essai des appareils lors d'autres activités, arrêt du club de marche, etc.).

Aménager des toilettes à la patinoire et permettre à une équipe de bénévoles de prêter main-forte à l'entretien et à l'arrosage de la patinoire.



Soutien communautaire et services de santé

1 Explorer avec le Centre d'action bénévole de Châteauguay la possibilité de tenir plus régulièrement des activités et des séances d'information à Saint-Urbain-Premier ou même la possibilité d'avoir un second point de services

2 Faire la promotion des services de santé accessibles gratuitement, mais aussi de ceux qui sont payants afin de favoriser le maintien à domicile le plus longtemps possible (ex. : clinique pour les impôts, clinique de vaccination, services de prélèvements sanguins, etc.)

3 Sonder les aînés pour savoir s'ils aimeraient avoir une banque de noms de jeunes disposés à leur offrir divers services à domicile (ex. : entretien du gazon et déneigement), ainsi que de favoriser des activités intergénérationnelles

4 Faire la promotion des services 811 et 911, rappeler la présence de premiers intervenants pompiers au sein de la municipalité, informer les citoyens des équipements existants pour assurer leur sécurité (bracelets, programme Pair, etc.), notamment à travers des publications dans le bulletin municipal



Environnement

1 Une formation sur le compost avec l'école

2 La valorisation de l'utilisation de l'écocentre par des communications saisonnières aux citoyennes et aux citoyens

3 La valorisation de l'importance de la protection de l'environnement par tous les moyens dont la municipalité dispose (ex. : réglementation, octroi des permis, sanctions, etc.)

4 Une prise de conscience de l'importance de la réglementation ayant pour effet de protéger les sols agricoles de la contamination par certaines pratiques dommageables pour l'environnement et ultimement pour la qualité de l'eau des puits